

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>2008/0237(COD)</p> <p>Droits des passagers dans le transport par autobus et autocar; coopération entre les autorités nationales</p> <p>Voir aussi 2000/0145(COD) Voir aussi 2001/0305(COD) Modification Règlement (EC) No 2006/2004 2003/0162(COD) Voir aussi 2004/0049(COD) Voir aussi 2005/0007(COD) Voir aussi 2005/0241(COD) Voir aussi 2006/0130(COD) Voir aussi 2008/0246(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>2.80 Coopération et simplification administratives 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur 7.30 Coopération policière, judiciaire et douanière en général</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CODE Délégation du Parlement au Comité de conciliation	PPE CANCIAN Antonio	08/09/2010
	Commission au fond précédente		
	TRAN Transports et tourisme	PPE-DE ALBERTINI Gabriele	11/12/2008
	TRAN Transports et tourisme	PPE CANCIAN Antonio	22/12/2009
	Commission pour avis précédente		
	JURI Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires générales	3064	31/01/2011
	Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)	3049	25/11/2010
	Transports, télécommunications et énergie	3001	11/03/2010
	Transports, télécommunications et énergie	2987	17/12/2009
Commission européenne	Transports, télécommunications et énergie	2949	11/06/2009
	DG de la Commission	Commissaire	
	Mobilité et transports	KALLAS Siim	